

Liste des pièces à fournir Formations BAFA

Afin de valider entièrement votre inscription,
merci de nous renvoyer ces documents au plus vite

Pour les règlements par chèque

- Acompte de 50€ à l'ordre de la CSF UD35.
Cet acompte sera encaissé un mois avant le début du stage.

À nous faire parvenir au plus tard 8 jours avant le début du stage

- **Le règlement du solde du stage à l'ordre de la CSF UD 35, qui sera encaissé au premier jour du stage.**

**Nous vous rappelons qu'il est possible de régler en plusieurs fois.
Il suffit de nous le préciser lors de l'envoi de votre dossier.**

Pour l'ensemble des stagiaires

- Le numéro d'identification obtenu après inscription sur le site internet national :
www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd
- 1 timbre au tarif en vigueur.
- Photocopie de la carte d'identité (recto-verso sur la même feuille).
- 1 photo d'identité officielle (pour la fiche d'inscription).
- La fiche « autorisation de droit à l'image »

Pour les mineurs

- La fiche « Autorisation parentale » complétée et signée.

Pour les stagiaires d'approfondissement

- Les photocopies des attestations de stage de base et du stage pratique.

Pour les adhérents CSF

- Photocopie de la carte CSF à jour (afin de bénéficier du tarif adhérent).

Pour les stagiaires bénéficiant d'une prise en charge de leur formation (autre que la CAF)

- L'attestation de prise en charge.

Merci d'envoyer ces pièces à l'adresse suivante :

La CSF d'Ille et Vilaine

3 square Ludovic Trarieux 35200 RENNES
Téléphone : 02 23 30 12 12 - Fax : 02 23 30 12 13
Mail : coordination@csf-ud35.org